

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 20 septembre 2018

---

Compte rendu de la troisième séance ordinaire 2018 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du caucus de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Ève-Marie Préfontaine, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont  
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont (arrivée à 08h30)  
Jean Bourgeois, Service de police de la Ville de Bromont  
David Charbonneau, Service des travaux publics de la Ville de Bromont  
Marc Béland, Service d'urbanisme de la ville de Bromont  
Jacques Lapensée, Conseiller municipal  
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier  
Charles Leblond, Citoyen Bromontois  
Cathy Giard, Comité consultatif de la famille

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont  
Nancy Gagnon, Service de police de la Ville de Bromont (en observation)

Absence : Michel Bilodeau, Conseiller municipal  
Nicolas Robillard, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont

Les membres présents (8) à l'ouverture de la séance forment quorum et siègent sous la présidence de M. Denis Rivest.

## 1. Ouverture de la rencontre

*Le président procède à l'ouverture de la rencontre à 07h40.*

## 2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 20 septembre 2018

*Ajouts au Varia (Point 12) :*

- *Coupe d'arbre rue Montréal / John-Savage* *Proposé par Mme Cathy Giard*
- *Stationnement plage Bromont* *Proposé par M. Charles Leblond*
- *Panneau indicateur vitesse rue Shefford* *Proposé par M. Jacques Lapensée*
- *Mise au point du chef de police* *Proposé par Jean Bourgeois*

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.*

## 3. Adoption compte rendu de la rencontre du 21 juin 2018

*Le compte rendu a été transmis par courriel aux membres du comité avant la rencontre afin que chacun puisse en prendre connaissance.*

*Le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

*Avant de débiter le suivi des comptes rendus antérieurs, Jean Bourgeois demande la parole au président afin de procéder immédiatement à la mise au point du chef de police ajoutée au varia car il doit quitter avant la fin de la rencontre. Ce qui lui est accordé.*

*Jean Bourgeois prend la parole quelques minutes afin d'éclaircir le cheminement des points traités en comité. Il explique que les points discutés en comité peuvent continuer de cheminer même si*

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 20 septembre 2018

---

*une décision n'est pas prise de façon unanime au sein du comité. Le comité a un pouvoir de recommandation au conseil municipal et c'est ce dernier qui rend une décision.*

*Denis Rivest résume le rôle du comité.*

## 4. Suivi des comptes rendus antérieurs

### a) Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Services TP (EC-104)

*David Charbonneau mentionne que des simulations ont été effectuées à partir d'un logiciel spécifique qui propose divers scénarios d'aménagement. Aucun de ces scénarios n'a été retenu car ils occasionnent d'autres contraintes. (Perte de terrain, coupe d'arbre, mauvais sens de vidange...)*

*Proposition de déplacer sur un autre site la station de vidange des véhicules récréatifs. Il est décidé de conserver le statu quo pour l'instant. Solution à envisager ultérieurement si d'autres plaintes sont apportées au comité ou nouveau projet d'aménagement de la ville.*

*Dossier-CLOS*

### b) Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 — Service TP (EC-114)

*Toujours en attente, projet de développement.*

### c) Signalisation piste cyclable – Service TP (EC-122)

*Marc Tremblay affirme qu'aucun changement n'est apporté au Code de la sécurité routière concernant la priorité de passage des cyclistes aux traverses prioritaires pour piétons. Les cyclistes doivent descendre de vélo pour obtenir la priorité de passage. Les affiches installées sont donc conformes.*

*Dossier-CLOS*

### d) Piste cyclable ch. Compton – Service TP (EC-156)

*Refaire un suivi de ce point en 2019 seulement. Toujours à l'étude par les Services techniques.*

### e) Atténuation de vitesse chemin de Lotbinière – Service de police (EC-193)

*Une décision du conseil municipal a été prise à l'effet que la limite de vitesse demeure à 70 km/h. Le marquage au sol a été effectué tel que prévu. Il ne manque que deux panneaux d'affichage « route partagée » qui seront installés prochainement par les travaux publics.*

*Ève-Marie Préfontaine a fait un retour au demandeur.*

*Dossier-CLOS*

### f) Stationnement rue Montréal – Service de police et Greffe (EC-198)

*Les panneaux d'interdiction de stationner ont été installés tel que recommandé par le comité. Le règlement municipal a été amendé et le Edgar Hyperlodge informé des nouvelles mesures.*

*Dossier-CLOS*

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 20 septembre 2018

---

**g) Traverse priorité piétons sur le boul. de Bromont intersection rue de Vaudreuil / de Sherbrooke – Service TP et Greffe (EC-199)**

*La traverse de piéton est légale toutefois, le comité ne croit pas nécessaire d'en faire une traverse prioritaire. Le comité souhaite attendre la présence de M.Michel Bilodeau afin de poursuivre la discussion et prendre position.*

**h) Intersection rue Maurice – Madeleine – Service de police et Service TP (EC-200)**

*Le panneau d'arrêt obligatoire a été installé en direction Est-Ouest sur la rue Madeleine soit face au panneau existant tel que recommandé par le comité. Ève-Marie Préfontaine confirme que le règlement municipal a été modifié à cet effet.*

*Dossier-CLOS*

**i) Stationnement de nuit – Service de police (EC-201)**

*Le règlement municipal a été modifié tel que recommandé par le comité de circulation. (Prolongation de la période de stationnement de nuit du 15 novembre au 15 avril)*

*Dossier-CLOS*

**j) Sécurité à vélo – Service de police (EC-202)**

*Les policiers ont été présents au CNCB lors d'événements pour faire de la prévention. Ils continueront d'être présents lors d'événements d'envergure. Des capsules d'information ont été publiées sur le site Facebook de la ville. Ève-Marie Préfontaine se charge de faire une demande au service des communications de la ville pour la mise en place d'une diffusion annuelle d'information de ce genre sur les réseaux sociaux de la ville.*

*Dossier-CLOS*

**k) Emplacement des panneaux de signalisation rue Stanstead – Travaux publics (EC-203)**

*Suite à une demande d'augmentation des panneaux de signalisation sur la rue Stanstead, David Charbonneau mentionne qu'une vérification sur place a été effectuée et les panneaux actuels respectent les normes. Le comité ne voit pas la nécessité d'ajouter de nouveaux panneaux. David Charbonneau se charge de répondre au demandeur.*

*Dossier-CLOS*

**l) Éclairage – Travaux publics (EC-204)**

*Point qui demeure ouvert afin de consigner les différentes demandes d'éclairage.*

*David Charbonneau mentionne que le projet d'éclairage au DEL 2018 a été retardé dû à un problème d'appel d'offre toutefois, il doit se réaliser à l'automne 2018.*

*Rien n'a été fait au 13 rue de Laviolette (boîtes postale). Possibilité d'ajouter de l'éclairage à cet endroit suite au projet d'éclairage au DEL. À suivre.*

**m) Danger causé par le retrait du panneau d'arrêt rue Champlain – Travaux publics (EC-**

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 20 septembre 2018

---

## **205)**

*Le Service des travaux publics doit vérifier la possibilité d'installer un panneau de présence de piétons dans la courbe où se trouvait l'arrêt obligatoire. David Charbonneau se charge de faire le suivi auprès du demandeur.*

## **n) Vitesse rue Marcel-R-Bergeron – Travaux publics (EC-206) et**

### **Stationnement rue Marcel-R-Bergeron – Service de police (Réouverture EC-175)**

*(EC-206) Marc Tremblay rapporte qu'une étude de circulation a été effectuée du 28 juin au 3 juillet 2018 pour un total de 119 heures. Un débit entre 421 et 1033 véhicules a été analysé dans chacune des directions.*

*Les résultats révèlent une légère problématique de vitesse vers Compton dans la rue Marcel-R-Bergeron. Répression policière s'applique afin de cibler les excès de vitesse.*

*Dossier-CLOS*

*(EC-175) Il s'agit d'une artère résidentielle, les résidents ont un besoin de stationnement supplémentaire (exemple pour visiteurs). Le comité convient que l'affichage actuel en place est approprié. La courtoisie au volant est de mise. Statu quo maintenu, aucune affiche supplémentaire d'interdiction de stationner ne sera ajouté.*

*David Charbonneau donnera un retour au demandeur. Denis Rivest donnera un retour au comité de surveillance de quartier.*

*Dossier-CLOS*

## **o) Marquage passage piétons rue Châteauguay face rue du Mont-Berthier (Réouverture EC-153a) – Travaux publics**

*Le Service des travaux publics a procédé au marquage tel que recommandé par le comité.*

*Dossier-CLOS*

## **p) Stationnement rue Dorion – Champlain – Service de police (EC-208)**

*Situation dangereuse causée par le stationnement de véhicules le long de la rue Dorion empêchant de circuler normalement dans chacune des directions de la voie de circulation. Visibilité réduite par les arbres pour les véhicules arrivant en direction Nord sur la rue Champlain qui tournent à droite sur la rue Dorion. Demande à l'effet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Dorion près de l'intersection.*

*Marc Tremblay souligne que le Code de la sécuritaire interdit le stationnement à moins de 5 mètres d'une intersection. Article 386CSR codification 461 (aussi interdiction de stationner à moins de 5 mètres d'un passage piétonnier et moins de 3 mètres d'une borne fontaine).*

*Les membres du comité doivent se rendre sur place afin de constater la situation. À revoir lors de la prochaine rencontre du comité.*

## **q) Interdiction de stationner rue John-Savage – Travaux publics (EC-209)**

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 20 septembre 2018

---

*Les panneaux ont été déplacés tel que recommandé par le comité de circulation.*

*Dossier-CLOS*

**r) Problématique séparateurs Zébra rue John-Savage – Travaux publics (EC-210)**

*David Charbonneau mentionne que les séparateurs ont tous été enlevés et ne seront pas remis en place. L'ancrage étant inutilisable, les séparateurs ne peuvent être réinstallés. Cette problématique mettra fin au projet pilote. Une solution doit être trouvée pour le printemps prochain afin d'établir une barrière physique tel que demandé par la route verte.*

*Dossier-CLOS*

**s) Expiration mandat de deux membres au sein du comité – Service du Greffe (EC-211)**

*La nomination des représentants des Gens d'affaires de Bromont et du Comité de surveillance de quartier a eu lieu à la séance du conseil de ville du 2018-09-04 (Résolution 2018-09-611).*

*Dossier-CLOS*

**5. Vitesse rue Shefford – Service de police (Réouverture EC-26)**

*Ce sujet a auparavant été traité par le comité à maintes reprises. À la connaissance de nouveaux éléments tel que la future construction de la caserne du Service des incendies face à la garderie des couleurs ce qui apportera une circulation de véhicules d'urgence, le comité convient de recommander au conseil de ville de relancer le Ministère des transports du Québec à l'effet d'abaisser la limite de vitesse sur la rue Shefford (face à la garderie des couleurs jusqu'à la courbe face au Canael en direction ouest).*

*Ève-Marie Préfontaine effectuera la recommandation auprès du Directeur général de la ville.*

**6. Changement de nom de rue Pacifique Ouest – Service de police (EC-212)**

*Marc Tremblay explique la problématique reliée à cette demande. Sur les cartes de la ville, il est indiqué que la rue Pacifique Ouest circule de la rue Shefford au chemin des Carrières. En réalité, la rue Pacifique Ouest se termine à l'entrée de la carrière DJL à partir de la rue Shefford et il est impossible de poursuivre sa route jusqu'au chemin des Carrières. Ce qui est désagréable et dangereux pour les différents transporteurs qui utilisent cette voie de circulation. Ils se buttent à un cul-de-sac et doivent se retourner. Le comité convient de recommander au comité de toponymie le changement de nom de cette partie de la rue Pacifique Ouest. Suggestion de nom de rue; rue du Mont-Oak.*

*Ève-Marie Préfontaine se charge de composer une lettre à cet effet.*

**7. Réduction de vitesse chemin Saxby – Service de police (EC-213)**

*Le comité de circulation a reçu une pétition demandant « la réduction de vitesse en direction nord sur le chemin Saxby sud (entre chemin Bergeron et 100 mètres au Nord de l'Estrade) à 50 km/h, afin d'améliorer la sécurité. »*

*Ne sachant pas la problématique reliée à cette demande, Ève-Marie Préfontaine en fera la demande au dépositaire de la pétition. Point à discuter lors de la prochaine rencontre du comité.*

**8. Stationnement rue O'Connor – Service de police (EC-214)**

*Les utilisateurs de sentier utilisent la rue O'Connor pour se stationner. Le stationnement des deux*

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 20 septembre 2018

---

*côtés de la rue crée un danger particulièrement au niveau de la courbe. Le comité convient d'interdire le stationnement du côté Ouest à partir de 90 mètres de l'intersection de la rue des Irlandais jusqu'à la jonction du sentier C6. (Côté gauche en montant la rue O'Connor). Ève-Marie Préfontaine se charge de la modification au règlement municipal.*

## **9. Vitesse et panneau rue des Deux-Montagnes – Service de police (EC-215)**

*Marc Tremblay rapporte qu'une étude de circulation a été effectuée du 16 août au 20 août 2018 pour un total de 95 heures. Un débit entre 1064 et 1086 véhicules a été analysé dans chacune des directions.*

*Les résultats révèlent une légère problématique de vitesse. La surveillance policière se poursuit afin de cibler les excès de vitesse. David Charbonneau propose l'installation d'un panneau d'affichage en milieu de rue entre les deux courbes, près des casiers postaux. Toutefois, l'installation pourra s'effectuer au printemps seulement. Marc Tremblay se charge d'informer le demandeur.*

## **10. Nomination poste de présidence – Service de police (EC-216)**

*Le poste de présidence doit être entériné par le conseil municipal. La secrétaire n'a retrouvé aucune résolution récente, la dernière date du 9 mars 2015 confirmant la présidence de M. Denis Rivest jusqu'au 11 décembre 2015. Le comité procède à la nomination du président. M. Denis Rivest est élu à l'unanimité. Ève-Marie Préfontaine se charge des démarches pour adoption au conseil municipal.*

*Dossier-CLOS*

## **11. Ajout arrêt obligatoire rue Papineau / Saguenay (Réouverture EC-140)**

*Les membres du comité doivent se rendre sur place afin de constater la problématique. Point à discuter lors de la prochaine rencontre du comité.*

## **12. Varia**

### **12.1 Coupe d'arbre rue Montréal / John-Savage**

*Cathy Giard demande au Service des travaux publics de procéder à une taille d'arbre à l'intersection de la rue Montréal / John-Savage afin d'améliorer la visibilité. David Charbonneau confirme que ce sera fait.*

*Dossier-CLOS*

### **12.2 Stationnement plage Bromont**

*Charles Leblond a reçu une demande pour une problématique de manque de stationnement à la plage Bromont. Marc Béland informe le comité qu'un projet de réaménagement de la plage est en cours dans lequel l'augmentation des places de stationnement est prévue.*

*Dossier-CLOS*

### **12.3 Panneau indicateur vitesse rue Shefford**

# COMPTE RENDU

Comité de circulation – 20 septembre 2018

---

*Jacques Lapensée se questionne sur l'efficacité du positionnement du panneau indicateur de vitesse qui a été installé après l'affiche de limite de vitesse de 50 km/h et non avant d'entrer dans la zone de 50 km/h sur la rue Shefford près de la garderie des couleurs. David Charbonneau explique que la vitesse est captée lorsque le véhicule est dans la zone de 50km/h. Le panneau ne sera pas déplacé puisqu'il a été installé conformément aux normes.*

*Dossier-CLOS*

## **12.4 Mise au point du chef de police**

*A été fait suite au point 3- Adoption compte rendu de la rencontre du 21 juin 2018*

## **12.5 Brigadier projet trottibus**

*Jacques Lapensée a profité du point j) Sécurité à vélo (EC-202) pour mentionner l'éventualité de la mise en place d'un brigadier bénévole pour le programme trottibus à la traverse piétonnière boul.Bromont / rue Papineau. Le Service de police demeure ouvert à une rencontre avec le comité de la famille.*

## **13. Prochaine rencontre**

*La prochaine rencontre aura lieu jeudi 13 décembre 2018 à 07h30.*

## **14. Levée de la rencontre**

*Fin de la rencontre à 10h10.*

---

Sonia Larochelle, Secrétaire